



# MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

## PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2026

### 1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 12 février 2026
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance de février 2026
- 1.5 Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement
- 1.6 Nominations au comité en santé et sécurité au travail SST
- 1.7 Modification du guide du programme TECQ 2024-2028 concernant le rechargement granulaire
- 1.8 Acquisition de matériel informatique chez Infoteck
- 1.9 Autorisation à signer une Transaction et Quittance
- 1.10 Changement de représentant auprès de Revenu Québec
- 1.11 Avis de motion du règlement #2026-426 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
- 1.12 Dépôt et présentation du règlement #2026-426 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
- 1.13 Adoption du règlement #2026-423 décrétant la tarification des différents services municipaux

### 2 TRÉSORERIE

- 2.1 Autorisation des dépenses du mois de février 2026
- 2.2 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 15 minutes)

### 3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 3.1 SISEM - Achat appareils respiratoires

### 4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 4.1 Validation des débitmètres

- 4.2 Mandat pour le balayage des rues et des rangs asphaltés
- 4.3 Nivelage des routes
- 4.4 Octroi du contrat de fauchage des fossés pour l'année 2026
- 4.5 Dépôt du bilan dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable 2024
- 4.6 Nettoyage et la désinfection du réservoir d'eau potable du secteur des Anges
- 4.7 Entente intermunicipale - Gestion des eaux
- 4.8 Avis de motion du règlement #2026-427 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments
- 4.9 Dépôt et présentation du règlement #2026-427 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments
- 4.10 Adoption du règlement #2026-424 concernant les limites de vitesses sur la route du Lac Georges
- 4.11 Adoption du règlement #2026-425 modifiant le règlement #2024-411 concernant le Programme de mise aux normes des installations de captation d'eau privées

## 5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 5.1 Achat d'une banque d'heure auprès du service d'urbanisme de la FQM
- 5.2 Entretien paysager 2026

## 6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 6.1 Confirmation de l'engagement financier – SARL OMH de la Vallée de l'Énergie
- 6.2 Appui au projet Rando Mékinac
- 6.3 Dépôt du projet dans le cadre du mois de l'arbre

## 7 AUTRES SUJETS

- 7.1 Varia
- 7.2 Point d'information du Maire
- 7.3 Période de questions (max. 30 minutes)
- 7.4 Levée de l'assemblée

Le contenu définitif de l'ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les personnes élues peuvent donc modifier l'ordre du jour d'une séance ordinaire du conseil jusqu'à son adoption.